

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 MAI 2025**

N° 2025-51

L'an deux mil VINGT-CINQ, le VINGT-TROIS du mois de MAI, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :

16/05/2025

Date d’Affichage :

19/05/2025

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, David PETITON.

Absents excusés :

Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET et Monsieur Daniel GUEROUT.

Pouvoirs :

Monsieur Daniel GUEROUT à Monsieur Francis LEGROUT

Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : SUBVENTION ANNUELLE – ASSOCIATION CAP D’AILLY

L'étude de la demande de subvention pour l'Association Cap d'Ailly avait été reportée en attente de la fourniture des comptes de l'année 2024.

Pour rappel : l'Association sollicite une subvention de 800 €. La somme attribuée en 2024 était de 650 €, montant maximum pour les associations culturelles.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 500 € pour l'Association Cap d'Ailly au titre de l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire



Jean-François DEROIDE
Secrétaire de séance

